

Une co-présidence pour porter le projet des Régies : Frédéric Fonton et Vincent Énard à la tête du Mouvement

Lors de sa dernière Assemblée Générale, le Mouvement des Régies a élu une co-présidence pour porter son projet et accompagner sa gouvernance jusqu'en 2026. Deux personnalités engagées prennent ainsi la tête du Mouvement : Frédéric Fonton et Vincent Énard. Tous deux incarnent une vision militante des Régies et une volonté forte de soutenir leur développement.

Frédéric Fonton : une trajectoire ancrée dans l'éducation populaire et la médiation sociale



Diplômé en Administration Économique et Sociale, Frédéric Fonton se forme très tôt à la mise en œuvre de projets à vocation sociale, avec un Diplôme d'études supérieures spécialisées « Conduite et conception de projet en intermédiation sociale » obtenu en 2001. C'est dans les centres de vacances qu'il débute son engagement, en tant que moniteur de voile et surveillant de baignade. Ces expériences auprès des jeunes renforcent sa conviction que la transmission et la formation sont au cœur d'un avenir plus solidaire.

Il poursuit son engagement dans les Missions Locales, les collectivités territoriales et les Francas, notamment à travers la mise en œuvre de dispositifs tels que TRACE ou le Contrat Enfance. Son parcours le mène ensuite à la création, fin 2002, de la Régie d'Emploi et de Services du Pays de Lunel.

Cette Régie se distingue par son implication dans la reconnaissance des Régies de Territoire au sein du Mouvement des Régies. Frédéric Fonton contribue à la rédaction de l'annexe à la charte dédiée aux Régies de Territoire. En 2004, la Régie du Pays de Lunel devient la première de France à obtenir le Label Régie de Territoire, une reconnaissance symbolique de son travail de terrain.

Engagé dans la vie du Mouvement des Régies, il entre avec la Régie du Pays de Lunel, au Conseil d'administration, puis au Bureau en 2009. Il y occupe les fonctions de trésorier, puis de vice-président à l'Emploi et à l'IAE. Depuis 2021, il anime la Commission Emploi et il est également co-délégué régional en Occitanie. Souhaitant approfondir ses compétences de direction, il obtient en 2022 le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES).

Convaincu que les Régies constituent un levier citoyen, il défend une gouvernance locale participative comme moteur de transformation sociale. Pour lui, la force du Mouvement repose sur sa capacité à articuler les réalités locales avec une parole collective forte, en dialogue avec les ministères et les partenaires institutionnels.

Vincent Énard : du développement rural à l'économie sociale et solidaire



De son côté, Vincent Énard est géographe de formation. Dès ses premières expériences, il s'investit dans des projets de développement au Burkina Faso et au Tchad, autour de l'autonomie alimentaire et de la formation des jeunes en milieu rural. Ce terrain le marque profondément : il y forge la conviction que le développement passe par l'ancrage local et l'autonomie des habitants.

Il rejoint ensuite le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR), d'abord comme formateur en Île-de-France, puis comme directeur d'établissement en Charente. Cette expérience dans la formation et l'éducation populaire renforce son engagement pour des territoires vivants, où la transmission et la responsabilité collective sont au cœur de l'action.

C'est au Club Marpen, dans une fonction de direction, qu'il découvre l'insertion par l'activité économique (IAE) et l'économie sociale et solidaire (ESS). Un tournant important : en 2013, il prend la direction de DIAGONALES, la Régie de Quartiers de La Rochelle, où il approfondit son engagement au croisement du lien social, de l'insertion et de l'action territoriale.

À partir de 2017, Vincent s'implique au Mouvement des Régies, d'abord au Conseil d'administration avec le président de DIAGONALES, puis au Bureau dès 2018. Il devient également délégué régional pour la zone nord de la Nouvelle-Aquitaine. Convaincu du bien-fondé de l'action des Régies dans les quartiers et les territoires, il défend une vision du développement local fondée sur l'engagement citoyen et la co-construction.

« Ce qui fait notre force, c'est le projet territorial co-porté par les parties prenantes du territoire, avec les habitants et pour les habitants. Il n'y a pas de fatalité à être résident d'une périphérie ; il faut en revendiquer le droit d'y être bien, de s'émanciper des contraintes. »

Une gouvernance partagée au service du Mouvement

En lien avec le Bureau et le Conseil d'administration et en tant que co-présidents, Frédéric Fonton et Vincent Énard ont pour mission de préparer une nouvelle gouvernance pour le Mouvement, qui sera mise en place en juin 2026, lors de la prochaine Assemblée Générale. Cette période de transition est aussi celle de la consolidation du projet associatif, dans un contexte où les Régies continuent de jouer un rôle essentiel dans les quartiers et les territoires.

La co-présidence implique également d'assumer les responsabilités de la présidence du Mouvement : incarner et porter le projet des Régies, assurer le rôle d'employeur, représenter le réseau auprès des partenaires, animer la vie associative et veiller à la qualité du lien entre le siège national et les Régies de terrain.

Leur complémentarité et leur engagement commun s'inscrivent dans une dynamique de continuité et de renouveau : celle d'un projet collectif au service des quartiers et des territoires.

Contact presse

Marie-Sophie SIMON, Responsable communication et plaidoyer au Mouvement des Régies
06 77 75 46 84 // mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org

À propos du Mouvement des Régies

Depuis plus de 40 ans, **les Régies de Quartier et les Régies de Territoire agissent avec et pour les habitants des territoires populaires, principalement dans les quartiers prioritaires de la ville et le monde rural.**

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les Régies portent un projet humaniste centré **sur les besoins des habitant·es** de territoires en difficulté, **convaincues de l'importance de les associer aux décisions concernant leur cadre de vie.** En les rendant acteurs et actrices, leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de leur quartier sont renforcés. Une Régie génère de l'activité économique, sociale et solidaire et emploie en priorité les habitant·es, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. **Le Mouvement des Régies considère les quartiers comme des biens communs où la gouvernance doit être partagée par les acteurs qui la composent.**

- 128 Régies de Quartier et Régies de Territoire
- 94% des Régies interviennent dans un quartier politique de la ville ;
- 291 quartiers prioritaires couverts par les Régies
- 2 500 bénévoles
- Près de 13 000 salariés chaque année, dont 50% de contrats de droit commun ;
- 800 marchés publics contractualisés dont 50% de marchés adaptés (Art. 14 ou 30)
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables
- Une masse salariale en moyenne de 1 275 000€ par Régie